

### Caractéristiques de la baignade

Nom : L'Ardèche à hauteur de l'ancien Pont

Commune : Saint-Just-d'Ardèche

Département : Ardèche (07)



Responsable de la baignade : Commune de Saint-Just-d'Ardèche

Période de la saison balnéaire : 01 juillet au 31 août

Surveillance : du lundi au jeudi de 13h à 19h

et les vendredi, samedi, dimanche et jours fériés de 11h à 19h

Fréquentation : pas de données

### Historique de la qualité de l'eau de baignade

Classement sur quatre ans (Directive 2006/7/CE) :



Eaux de baignade d'excellente qualité

★★★★ Excellent  
★★★ Bon  
★★ Satisfaisant  
★ Mauvais

Année	2018	2017	2016	2015
Classement de l'eau de baignade	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★

Classements Directive 2006/7/CE :

★★★★ Excellent  
★★★ Bon  
★★ Satisfaisant  
★ Mauvais

### Episodes de pollution à court terme saison 2018 :

Date	Type de contamination	Alerte	Origine possible de la pollution	Fermeture de baignade
09 août	/	Dépassement seuil pluviométrique de la fermeture préventive	Episode pluvieux	Oui préventive

### Localisation de la zone de baignade



### Schéma de la zone de baignade



- Zone de baignade
- Point de prélèvement du contrôle sanitaire
- Ligne de bouées
- P Aire de stationnement
- Routes, surfaces bétonnées, vieux bâtiments
- Chemins carrossables
- Chemins pédestres
- Plage
- Zone sous influence des niveaux de l'Ardèche (composée de sable, de terre, de rochers et de végétation temporaire)
- Ripisylve, boisements rivulaires
- Vignes et prairies
- Bois, parcs des habitations, et végétation
- Bâtiments

### Inventaire des sources potentielles de pollution et mesures de gestion

Principales sources potentielles de pollution	Hierarchie Impact	Distance de la zone de baignade	Indicateurs / seuils d'alerte	Mesures générales	Mesures de gestion
Assainissement non collectif (campings)	<b>1</b> Significatif	200 m	- Résultats contrôles sanitaires - <b>Auto-surveillance baignade</b> - Orages et fortes précipitations	<b>Gestion de crise</b> Information	- Parcours à effectuer à la suite d'une pollution - Panneau d'information sur le site de baignade
Assainissement non collectif (habitations)	<b>1</b> Significatif	100 m	- Résultats contrôles sanitaires - <b>Auto-surveillance baignade</b> - Orages et fortes précipitations	<b>Gestion de crise</b> Information	- Parcours à effectuer à la suite d'une pollution de la baignade - Panneau d'information sur le site de baignade
Postes de relèvement	<b>2</b> Modéré	2 500 m	- Résultats contrôles sanitaires - <b>Auto-surveillance baignade</b> - Surveillance des postes - Orages et fortes précipitations	<b>Gestion de crise</b> Information	- Parcours à effectuer à la suite d'une pollution - Panneau d'information sur le site de baignade